



Souleuvre en Bocage Le Mag'



1969
1969
2020
2020





Edito du maire

SOMMAIRE	RÉFLEXION AUTOUR DU VIADUC	P.3
	ILLUMINATIONS DE NOËL	P.4
	ACTIONS	P.5
	DECHETS MENAGERS	P.6
	FOIRE D'ETOUVY 2019	P.7
	TRAVAUX	P.8
	DEVENIR MAIRE	P.10
	CENTRE DE LOISIRS	P.12
	CCAS	P.14
	RAM	P.15
	LES ECOLES	P.16
	PROGRAMME CULTUREL	P.17
	AMIS LECTEURS	P.18
LE SERVICE POSTAL	P.19	
PERMANENCES	P.20	

Il y a 20 ans, les calendriers de l'an 2000 étaient accrochés dans nos cuisines. Ce moment tant attendu était enfin arrivé. Nous étions passés dans le 21^{ème} siècle et le 3^{ème} millénaire.

Pendant les mois précédents cet évènement, les médias nous ont fait craindre le pire : un bug informatique. Les ordinateurs qui, déjà, organisaient notre vie, allaient tout bloquer dans notre quotidien.

Mais c'est le vent d'hiver qui s'est transformé en tempête dans la nuit du 25 au 26 décembre 1999 et qui nous a empêché de faire la fête.

Après une nuit mouvementée, nous avons constaté à l'aube les énormes dégâts. De nombreuses maisons et de nombreux bâtiments n'avaient plus de toit. Des arbres centenaires n'avaient pas résisté aux assauts répétés de la tempête. Les câbles électriques et téléphoniques étaient tombés au sol. Certains clochers s'étaient effondrés.

Pendant plusieurs jours, notre quotidien a été difficile. Les pompiers, les charpentiers et les couvreurs sont intervenus en urgence sur de nombreuses maisons. Les agents communaux et départementaux ont aidé les habitants à dégager les routes. Les salariés des entreprises spécialisées des réseaux électriques ont travaillé jour et nuit pour rétablir au plus vite l'électricité tant indispensable. Et enfin la solidarité que nous avons tous en nous a redonné le moral aux plus touchés.

Avec courage, nous avons reconstruit et aujourd'hui les traces de cette catastrophe ont presque disparu.

Et si le rappel de cet épisode pouvait nous redonner confiance en l'avenir. Nous trouvons toujours la force de surmonter les difficultés. Nous sommes en 2020, nous constatons une évolution du climat. Les épisodes de pluie abondante, de soleil intense et de vent sont de plus en plus accentués. Nous devons sans doute repenser nos pratiques et nos modes de vie. Notre comportement au quotidien doit respecter notre planète Terre pour nous-mêmes et les générations futures.

La recherche de nouvelles technologies plus économes en énergie, entre autre, nous permettra de trouver des réponses à cet enjeu.

Soyons optimistes, les solutions aux problèmes existent toujours à condition de vouloir les mettre en œuvre individuellement et collectivement.

Que cette année 2020 soit à la hauteur de nos espérances et de nos souhaits.

Bonne année.
Alain Declomesnil

RÉFLEXION autour du viaduc

UN PEU D'HISTOIRE



“La construction du viaduc de la Soulevre sera réalisée entre les années 1887 et 1889, selon les plans réalisés par Gustave Eiffel. Il s’agit d’un ouvrage de 326 m de long et de 61 m de haut. Le tablier est en acier et les piles en granit taillé.

Il s’agit de créer une ligne ferroviaire reliant Saint-Lô, Vire et Caen. La question du désenclavement du bocage est déjà d’actualité.

Le viaduc enjambe la vallée de la Soulevre. Il est alors situé sur les communes de La Ferrière Harang et Carville. Il sera ouvert aux voyageurs en 1891.

Lors de la deuxième guerre mondiale, les Alliés cherchent à le détruire. Lieu stratégique de communication par rail dans un bocage occupé, Il sera bombardé mais son tablier ne sera en définitif que légèrement endommagé.

Après la guerre quelques convois circuleront jusqu’en 1960 (ils servaient entre autres à transporter du bétail le jour de la foire d’Etouvy). Il devient un lieu de promenade dominicale en famille très prisé par les bocains.

Le tablier est démonté en 1970 pour des raisons de sécurité. Cela ne se fera pas sans la résistance des habitants et des élus très attachés à leur viaduc. Une association pour la défense du viaduc est créée et organise des manifestations sur le site. Le viaduc est loué pour le symbole qu’il représente dans la résistance à l’envahisseur...

Rien n’y fait. Le 13 juin, le tablier est dynamité. Seuls les piliers ont été conservés.”

Extrait de l’ouvrage Soulevre en Bocage de Christian MALON.

RENAISSANCE

Depuis 1990, le viaduc de la Soulevre est un lieu touristique essentiel de la Vallée de la Soulevre dont le développement s’est orienté vers les activités sensationnelles et familiales développées par 2 sociétés : Normandie Luge et Bungimagine.

ÉVOLUTION

Ces deux sociétés envisagent un projet ambitieux de développement à horizon des cinq ou six prochaines années avec l’objectif d’accueillir, au sein d’un site qui resterait ouvert à l’année, une clientèle d’environ 200 000 visiteurs.

REFLEXION

En 2019, une étude d’opportunité et de faisabilité du développement du site touristique de la Soulevre a été confiée au cabinet STRATEMARK. Les élus ont souhaité être accompagnés dans cette réflexion, tout en ayant le souci, partagé avec les entreprises exploitantes, de préserver et de faire découvrir plus largement l’environnement de ce site.

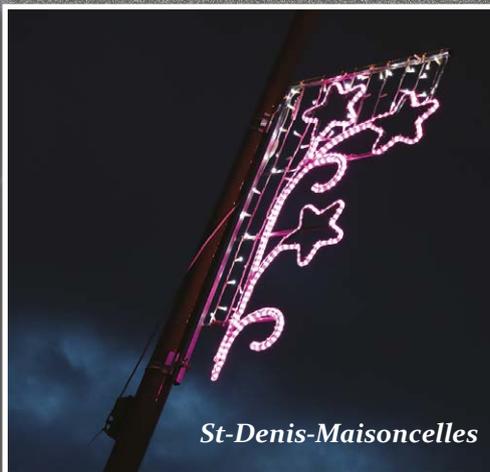
4 axes de réflexion

Propositions d’évolution

Étudier les possibilités d’aménagement et de mise en valeur des accès au site pour les rendre compatibles avec le potentiel de visiteurs	Amélioration de la signalétique d’accès au site depuis les axes de circulation principaux. Côté la Ferrière-Harang : création d’un escalier ou d’un funiculaire pour rejoindre le bas de la vallée. Côté Carville : aménagement du parking
Étudier les possibilités d’aménagement d’itinéraires découverte de la Vallée pour un public « familles ».	Positionner le viaduc de la Soulevre comme un point central des itinéraires randonnées sous toutes les formes (à pied, marche nordique, à vélo, en VTT-VTC, cheval). Aménagement d’un circuit de randonnée familial.
Étudier les possibilités de raccordement du site de la soulevre à la Voie verte « vélo » Vire-la-Graverie en voie dédiée.	Aménagement d’une voie vélo dédiée le long de la Vire et de la Soulevre.
Mesurer l’opportunité de créations de structures d’hébergements permanents ou éphémères en portage privé.	Création d’un hébergement insolite. Création d’une aire de camping-cars



ILLUMINATIONS DE NOËL



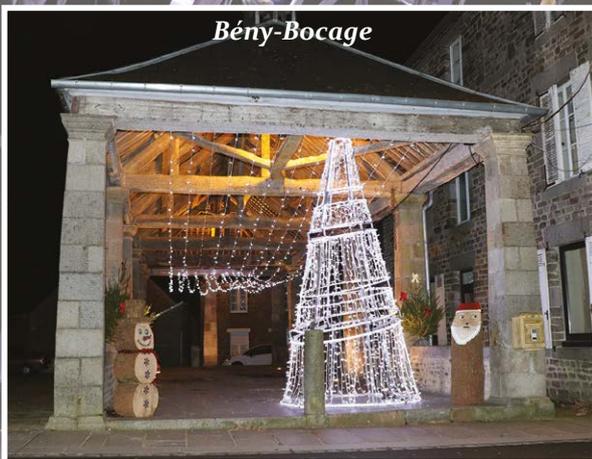
St-Denis-Maisoncelles



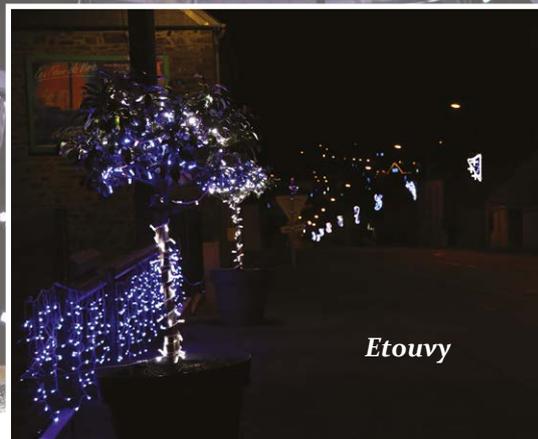
Mont-Bertrand



St-Martin-des-Besaces



Bény-Bocage



Etouvy

La mise en place des décorations annuelles et la mise en lumière des bourgs sont bien souvent très attendues par les habitants.

Les guirlandes à diodes électroluminescentes (LED), beaucoup moins gourmandes en électricité et beaucoup plus résistantes que les ampoules classiques, remplacent peu à peu les anciennes guirlandes classiques.

La pose et la dépose s'opèrent sous plusieurs formes :

- Soit elle est gérée par une association comme le comité des fêtes,
- Soit les agents et/ou les élus de la collectivité l'assurent,
- Soit la pose est confiée à une entreprise.

De la même façon, les décorations sont soit achetées par la communes soit louées.

En 2017, le budget hors consommation électrique consacré aux illuminations (achats, location, pose/dépose) s'élevait à 15 000 €. En 2018, plusieurs investissements dans les motifs ont été réalisés, augmentant ainsi le budget de 19%.

Chaque commune déléguée reste maître du choix de ses décorations.

ACTIONS

Au cours de l'année 2019, la commission communication a encore été très active. Elle a travaillé sur de nombreux dossiers qui ont vu le jour et d'autres qui sont en cours : notamment sur le choix et la pose du nom de la mairie de Soulevre en Bocage, sur la commande de gilets de sécurité pour tous les enfants des 5 écoles primaires prenant le bus, sur l'ouvrage SOULEUVRE EN BOCAGE de Christian MALON, sur les panneaux d'entrée d'agglomération qui seront posés en début d'année 2020 et bien entendu sur les 2 journaux de la commune qui paraissent en début d'année et à l'été, le site internet etc...

Je voudrais remercier mes collègues, membres de cette commission qui participent nombreux, toujours plus de 20 présents à chaque réunion, et très activement.

Un merci tout particulier à Stéphanie RENARD notre secrétaire, toujours à l'écoute des communes déléguées pour la préparation de nos petits journaux et avec beaucoup d'efficacité.

Bonne année à tous.
Régis DELIQUAIRE
responsable de la commission communication.

GILETS DE SÉCURITÉ

Vendredi 11 octobre, M. Alain DECLOMESNIL et les responsables des sites scolaires sont allés à la rencontre des élèves de l'école "le petit prince" de Saint-Martin des-Besaces, usagers des transports scolaires, pour leur remettre à chacun, un gilet de sécurité réfléchissant.

Les enfants ont écouté avec attention les explications qui leur ont été fournies pour comprendre le sens de cette démarche.

Pour rappel, ces gilets ont été fournis par les compagnies SMACL, GROUPAMA et MAIF, compagnies auprès desquelles la commune a souscrit des contrats.

Il est vivement conseillé aux enfants de le porter dès qu'ils quittent leur domicile pour rejoindre leur arrêt et dans l'attente du bus, et de la même façon, lorsqu'ils sortent de l'école pour prendre le bus et jusqu'à leur retour à la maison.

Ces gilets ont fait aussi l'objet d'une distribution à tous les élèves primaires des groupes scolaires de la Graverie, Campeaux, Bénv-Bocage et le Tourneur, prenant le bus, dans les jours qui ont suivi.



ALERTE CITOYEN

Un nouveau dispositif est mis à votre disposition gratuitement.

Il s'agit d'un système d'alerte. Il servira à vous informer d'événements imprévus comme par exemple l'arrêt des transports scolaires en cas d'intempéries, la fermeture d'une route à la circulation...

Vous recevrez l'information soit par mail soit par sms selon votre choix. Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire depuis notre site internet www.soulevreenbocage.fr

DU CHANGEMENT POUR VOS DÉCHETS



A compter du 1er janvier 2020, vos déchets seront collectés en régie par les agents de l'Intercom de la Vire au Noireau. Les règles de collecte ne changent pas. Vous devrez toujours présenter:

- Vos ordures ménagères dans des sacs transparents facturés,
- Vos déchets recyclables (papiers, cartons, emballages ménagers) dans des sacs jaunes.

Les sacs sont à retirer dans votre Commune déléguée.

Les deux sacs (ordures ménagères et recyclables) seront toujours collectés en même temps mais le jour de collecte change. Pour connaître votre nouveau jour de collecte, veuillez-vous

référer liste ci-dessous.

Les collectes auront lieu de 6h00 à 14h00. Il est demandé aux habitants de déposer les sacs, au plus tôt, la veille après 19h00.



JOURS DE COLLECTE

MARDI

Bures les Monts,
Malloué,
St Martin Don,
Campeaux,
Mont-Bertrand,
La Ferrière-Harang,
St Denis de Maisoncelles

MERCREDI

Etouvy,
La Graverie,
Ste Marie Laumont

VENDREDI

St Ouen des Besaces,
St Martin des Besaces,
Le Tourneur,
Carville,
Le Béný Bocage,
Le Reculey,
Beaulieu,
St Pierre Tarentaine,
Montamy,
Montchauvet

Pourquoi faire le tri chez moi ?



Que deviennent mes déchets ?



Les sacs d'ordures ménagères sont envoyés vers des centres d'enfouissements.



Les sacs jaunes sont redirigés vers le centre de tri, afin de recycler leurs contenu.



Les restes de repas et épluchures de légumes sont idéals pour le compostage ou l'alimentation des poules.

RÉDUISEZ VOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT !



Un doute, une question ?

Service Déchets / Déchèteries

Tél. 02 31 66 28 33

ordures.menageres@vireaunoireau.fr

LA FOIRE D'ÉTOUVY 2019

Préparation du terrain



C'est sous le soleil du 26 octobre que la foire d'Étouvy a ouvert ses portes pour son édition 2019.

Si le marché des animaux a connu une baisse (seulement 12 chevaux et 19 chiens cette année), le nombre d'exposants en équipement était en augmentation.

La foire d'Étouvy se prépare des mois à l'avance notamment par rapport à la sécurité dont le dossier doit être déposé pour le mois de juillet. Le volet sécurité (agent de sécurité, service assistance à personnes, poste de secours et protection civile, gardiens de nuit et contrôle accordant l'ouverture de la foire) représente un budget de 10 520 € en 2019 contre 3 500 € en 2013.

Bénévoles, élus et agents agissent pour le bon fonctionnement de cette manifestation et parer aux imprévus avant, pendant et après ces 2 jours.

La foire reste toujours un rendez-vous incontournable où famille et amis se retrouvent pour partager un moment de convivialité autour d'un bon gigot.

Cette foire millénaire s'inscrit chaque année comme un bel évènement essentiel sur notre territoire où les couleurs d'automne des végétaux et des légumes flamboient sur les étals.



Forte affluence sous le chapiteau de Soulevre en Bocage



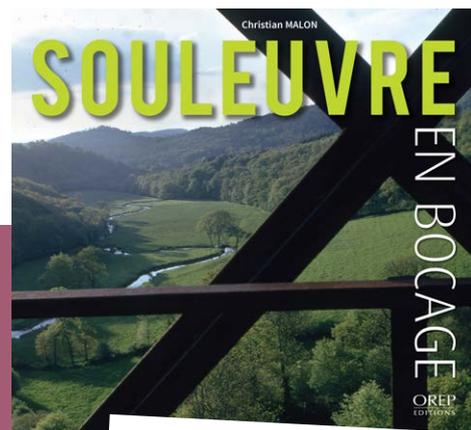
Démonstration de forge



A l'heure de midi



Christian Malon, entre deux dédicaces



Cette année, Soulevre en Bocage a créé un évènement particulier. Sous son chapiteau, des artistes/artisans créateurs étaient mis à l'honneur. La raison ? La sortie du livre de Christian MALON intitulé "Soulevre en Bocage" dans lequel l'auteur leur a consacré quelques pages.

En avant-première à la foire d'Étouvy, l'auteur était présent pour 2 jours de dédicaces. Une belle affluence autour de cet évènement d'autant plus que deux expositions photos de Christian MALON, l'une sur la foire d'Étouvy en 1991 et l'autre sur le territoire de la commune depuis 1967 ont agrémenté le parcours des visiteurs. Un fort sympathique moment d'échanges où certains ont pu reconnaître un parent, un ami, une connaissance.

Cet ouvrage est un mélange du passé est du présent qui vient marquer la naissance de Soulevre en Bocage, territoire si cher à son auteur.

Vous pouvez vous procurer cet ouvrage à la mairie de Soulevre en Bocage au tarif de 28€.

N'hésitez pas à venir le feuilleter aussi dans les bibliothèques de Bény-Bocage, La Graverie et St-Martin des Besaces



TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA GARE DE LA GRAVERIE



L'objectif de cet aménagement est de rendre le site accessible à tout public et de finaliser l'ensemble parking et maison médicale .

8 entreprises avaient fait acte de candidature à l'appel d'offre.

Ont été retenues :

- L'entreprise Eiffage pour les travaux de Terrassement - Voirie - Eaux pluviales pour un montant de 86 913.80 € HT
- L'entreprise SPARFEL pour les aménagements paysagers pour 8 847.93 € HT

Les travaux devraient débuter au mois de février.

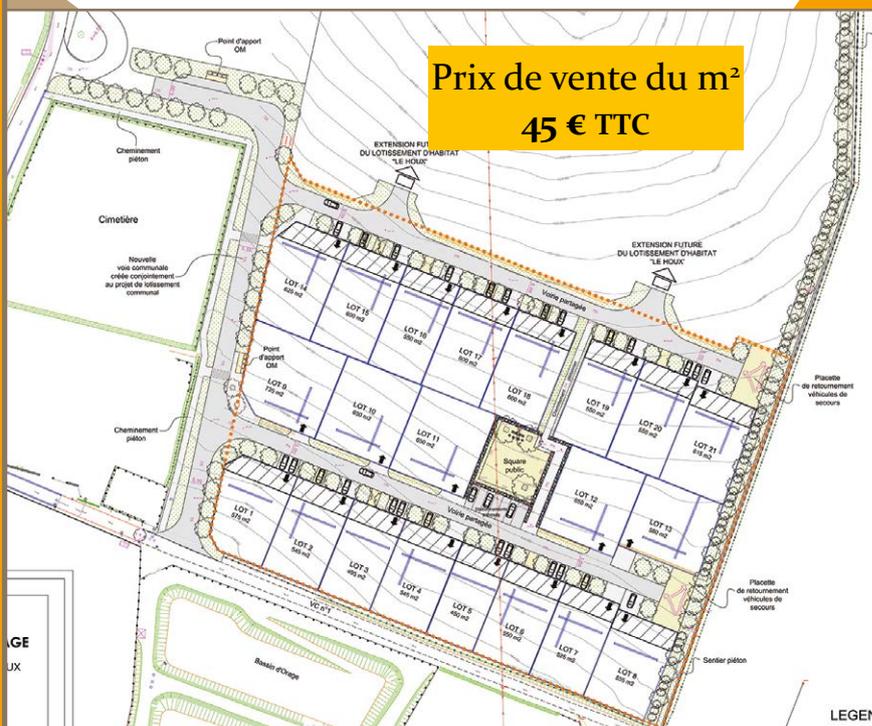
VIABILISATION DES PARCELLES DU LOTISSEMENT DU HOUX

La 1^{ère} tranche de viabilisation va débuter sur le lotissement "le Houx" de Campeaux. Nouvelle voie de desserte, voirie intérieure, réseaux d'eau, effacement de la ligne haute tension, un chantier important va permettre de mettre en vente les 21 premières parcelles de la tranche 1 sur les 54 que comptera le lotissement.

Pour cette phase de viabilisation, l'entreprise LTP LOISEL a été retenue pour le volet "Terrassement, Voirie , Assainissement (eaux pluviales et usées)" pour un montant de 470 674.75 € HT. 6 entreprises ont répondu à l'appel d'offres.

Les aménagements paysagers sont confiés à l'entreprise AEV 2000 pour un montant de 57 733.71 € HT pour la tranche ferme et 12 370.80 € HT pour la tranche conditionnelle.

Le financement de ces travaux est prévu par emprunt compte tenu que les recettes liées aux ventes de parcelles doivent compenser les dépenses engagées.



Pour toute demande d'informations sur la vente des parcelles, contacter la mairie déléguée de Campeaux au 02.31.68.66.20



PANNEAUX D'ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION

L'entreprise SIGNATURE effectuera les travaux de remplacement des panneaux d'entrée d'agglomération à partir du 13 janvier. Son offre a été retenue pour un montant de 33 119.20 € HT. Trois entreprises avaient fait acte de candidature.

RÉSERVES INCENDIE

Des travaux d'aménagement de réserves artificielles pour la défense incendie vont débuter le 6 janvier pour se terminer vers le 28 février. Ces travaux seront confiés à l'entreprise TP BOUTTE pour un montant évalué de l'offre à 324 200 € HT sur 2 années. 4 entreprises avaient fait acte de candidature.



"Poche incendie des 'fieffes' à Bénv Bocage

Aires de jeux pour enfants



La mise en place de structures de jeux pour enfants au sein des sites scolaires ainsi qu'à proximité des salles des fêtes de Mont-Bertrand et Saint-Denis Maisoncelles a été réalisée par l'entreprise ETEC pour un montant de 57 742 € HT.

Le Conseil départemental du Calvados soutient financièrement la commune sur ces 2 projets

RECOMPOSITION BOCAGÈRE

Depuis 2002, la reconstitution d'un maillage de haies bocagères a permis la plantation d'environ **111 kms de haies** avec des conventions d'entretien signées avec **412 propriétaires ou exploitants**

Dans le cadre de cette opération, la commune prend en charge :

- Les travaux de préparation des sols
- Les travaux de remaniement ou de création de talus
- La fourniture et la plantation des végétaux
- La fourniture des éléments de clôtures
- L'organisation d'une réunion sur la taille des végétaux

Le propriétaire ou l'exploitant s'engage sur l'entretien des haies plantées pendant 10 ans

Programme 2019-2020

48 conventions sont signées sur les communes déléguées de Bénv-Bocage, Bures-les-Monts, Campeaux, La Ferrière-Harang, Le Tourneur, Montchauvet, Sainte-Marie Laumont, Saint-Martin des Besaces, Saint-Pierre Tarentaine & Saint-Ouen des Besaces

18 propriétaires ou exploitants bénéficiaires
6 291 ml de haies plantées pour 6 759 ml de haies reconstituées

Coût total prévisionnel : 40 822.19 € HT dont une subvention du Conseil départemental de Calvados et un reste à charge pour la commune de 12 246.66 €.

Contact : Emmanuel MARIE au 02.31.69.58.58



Dis Papa, comment on devient maire ?

(à destination des jeunes mais pas que !)

Que tu feras les 15 et 22 mars 2020 ? Tu iras sûrement jouer, te promener, regarder la télévision, faire du vélo, ta journée sera sûrement bien remplie. Tes parents, eux, devront aussi aller au bureau de vote, pour choisir un nouveau conseil municipal. A Souleuvre en Bocage, il y a 20 bureaux de votes. Comme la France est dirigée par le président de la République, ta commune est dirigée par un maire.

Sais-tu comment on devient maire et ce qu'il fait ? Installe-toi, on t'explique tout.

En 2020, toutes les communes françaises vont reconstruire leur conseil municipal au travers des élections municipales. Au 1er mars 2019, la France compte 34 968 communes.

Qui peut se présenter ?

Pour Souleuvre en Bocage, qui compte presque **8900 habitants**, pour se présenter à une élection municipale, il faut constituer **une liste**, autrement dit regrouper des personnes autour de soi. Le candidat maire est la personne qui conduit la liste. Si sa liste a la majorité, il y a de grandes chances pour qu'il devienne le maire de la commune. Les autres personnes de la liste majoritaire sont **les adjoints du maire et les conseillers municipaux**. Les personnes élues sur les autres listes seront des conseillers municipaux.

Pour être candidat, il faut avoir plus de 18 ans le 1er janvier de l'année de l'élection, être de nationalité française et payer des impôts dans la commune concernée.

Qui peut voter ?



Ceux qui votent sont appelés des électeurs, comme tes parents, ton papi ou ta mamie. Il y a, à ce jour, environ **6274 personnes qui peuvent voter sur Souleuvre en Bocage**.

Il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi avant le 1er tour de vote.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020. Le samedi 8 février, nous connaissons le nombre réel de votants.

A Souleuvre en Bocage, il faut s'inscrire dans la commune déléguée où on habite. Par exemple, si on habite à Etouvy, il faut aller s'inscrire à la mairie déléguée d'Etouvy.

C'est quoi une liste ?

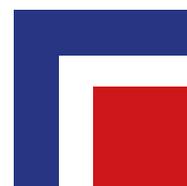
Le prochain conseil municipal de Souleuvre en Bocage sera composé de **69 conseillers à titre transitoire jusqu'en 2026**, parce qu'il s'agit d'une commune nouvelle.

Pour espérer être élu maire, il est important que la personne soit soutenue par des hommes et des femmes qui partagent les mêmes idées. Ces hommes et ces femmes se regroupent autour du candidat qu'ils veulent accompagner, et écrivent leurs noms sur une liste.

Chaque liste doit avoir la **parité hommes/femmes** c'est-à-dire qu'il doit y avoir autant de femmes que d'hommes (à 1 près) sur cette liste.

Les listes sont bloquées, on ne peut donc ni rayer, ni rajouter un nom ou des noms sous peine d'annulation du bulletin (vote nul).

Bien souvent, sur la liste, le nom du 1er candidat est celui de la personne qui aimerait devenir le maire.



Le jour du vote, on fait quoi ?



Le jour des élections, les électeurs choisissent leur liste préférée parmi toutes celles qui sont présentées. Il peut y avoir plusieurs listes de 69 noms lors du vote.

Pour voter, il faut prouver son identité. Tes parents devront donc venir au bureau de vote avec une pièce d'identité comme :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte vitale avec photographie
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie

Dans la salle de vote, il y a aura une table avec les bulletins de vote des différentes listes. Les mêmes que ceux que les électeurs recevront par courrier avant le 15 mars 2020. Tes parents devront prendre les bulletins présents sur la table ou ceux qu'ils auront reçus à la maison. Ils iront ensuite dans l'isoloir (une petite cabine où tu n'as pas le droit de rentrer) et ils glisseront la liste qu'ils auront choisie dans une enveloppe. Ensuite, ils iront déposer l'enveloppe dans une urne qui compte en même temps le nombre de personnes qui votent. Et voilà, c'est fini pour le vote.

Comment je sais qui est élu ?

A la fin de la journée, c'est **l'heure du dépouillement** : on fait les comptes. L'urne et les enveloppes sont ouvertes et on fait l'inventaire des bulletins.



Le soir du premier tour à Souleuvre en Bocage (le 15 mars 2020)

Si une des listes obtient la majorité absolue, elle est élue et remporte la moitié des sièges (69 sièges divisés par 2 = 34,5). La liste majoritaire obtiendra alors 35 places au conseil.

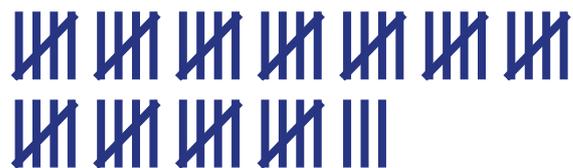
L'autre moitié des sièges est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes (y compris celle qui est majoritaire) à condition qu'elles aient obtenu plus de 5% des bulletins exprimés.

Les résultats sont alors proclamés et il n'y a pas de 2nd tour.

Le soir du second tour

Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au premier tour, on procède à un second tour le dimanche suivant.

La liste qui aura obtenu le plus de votes remporte la moitié des sièges sans condition de majorité absolue. Le reste est réparti à la proportionnelle entre toutes les listes.



Et après ?

Entre le jeudi et le dimanche qui suit le tour gagnant, les conseillers municipaux élus se réunissent et élisent le maire et ses adjoints.

Le maire n'est donc pas choisi par les électeurs mais par le conseil municipal.

Et s'il n'y a pas de candidat ?

S'il n'y a pas de candidat, il n'y a pas d'élections.

Comme il faut que la commune soit tout de même administrée, le préfet du département nomme, pour trois mois, une délégation spéciale. Il choisit les membres de cette délégation parmi les fonctionnaires territoriaux et parmi d'anciens élus municipaux. Ils n'ont le droit que d'exécuter les actes d'administration courante et urgents (pas de prises de décisions engageant l'avenir de la commune).

Une nouvelle élection est organisée au bout des trois mois. S'il n'y a toujours pas de candidat, le préfet dissout la commune et rattache son territoire à une commune voisine.

CENTRE DE LOISIRS RECREA



A la façon d'un conseil municipal, un conseil RECREA est né au sein du centre de loisirs.

► Pourquoi faire un conseil ?

- ☞ Pour parler du centre et de la vie collective.
- ☞ Pour prendre des décisions et faire des choix.
- ☞ Pour régler les conflits, les petits soucis du centre.
- ☞ Pour réfléchir à des sujets qui concernent le centre de loisirs.
- ☞ Pour devenir de futurs citoyens
- ☞ Pour être acteur de son centre de loisirs.

► Quand ?

Une fois par mois, les enfants (+ de 6 ans) assistent au conseil de leur centre de loisirs

► Où et comment ?

- Un ordre du jour avec les questions à aborder est établi avant chaque conseil.
- Dans le Préau, tous assis autour de tables.
- Une urne est mise à disposition pour les votes et une feuille d'émargement.

► Quels sont les rôles ?

Le maire :

- Il est élu par tous les enfants (à partir de 6 ans).
- Il distribuera la parole lors du conseil.
- Il fera attention que les enfants parlent du sujet choisi.
- Il prendra une décision en cas d'égalité des votes.
- Il devra animer le débat.
- Il devra être à l'écoute de chaque enfant.

Dessine-moi le centre de loisirs ...



Le conseil

Le secrétaire : Un animateur prendra note de tout ce qui se dit pendant le conseil.

Les représentants (deux par tranche d'âge) : Ils peuvent prendre note des arguments et des remarques que leur groupe peut donner lors de l'échange.

Ils recueillent la parole et les envies/réclamations de leur groupe.

Le meneur : Un animateur sera en charge de faire respecter l'ordre du jour et de lancer les sujets.

Le Mot des Directeurs :

Le centre de loisirs RECREA propose un accueil de 3 à 17 ans toute l'année scolaire et pendant les vacances. Un espace dédié au 3-6 ans, un second au 6-11 ans et un accueil 10 ans et plus sont mis en place afin de répondre au mieux aux attentes des diverses tranches d'âge.

Le local ado accueille jusqu'à 16 jeunes qui ont l'occasion de vivre des sorties (trois par semaine) mais aussi de monter des projets.

L'aménagement et l'organisation du centre s'articulent autour du bien-être de l'enfant et du vivre-ensemble. Que ce soit au travers des activités, des projets, des temps de parole ou bien encore des moments de vie quotidienne, les animateurs et les enfants vivent des vacances où prendre le temps de jouer ensemble, de s'écouter, de partager est essentiel.

A chaque période, un projet est mis en place autour d'un thème. Notre fonctionnement tend à rendre les enfants plus autonomes à travers la concertation sur la menée et le choix des activités tout en valorisant leurs actions.

Chaque été, RECREA organise des séjours pour les 3-17 ans sur et en dehors du territoire. Ces temps collectifs de vie sous tente nous tiennent à cœur tellement les expériences sont riches et inoubliables.



Animation avec l'association
"Jeux m'amuse"

Rose et Julien

2019 en bref :

Le centre a accueilli **chaque mercredi** de l'année scolaire entre **40 et 60 enfants** de la petite section au CM2 au Pôle Enfance Jeunesse (ancienne école maternelle de Bény-Bocage).

203 enfants différents ont été accueillis sur **toutes les petites vacances 2019** (fermeture à Noël).

Durant **les grandes vacances**, les moins de 6 ans ont été accueillis à l'école du Tourneur (uniquement au mois de juillet) et les plus de 6 ans dans le Pôle Enfance Jeunesse à Bény-Bocage. En août, tous les enfants se sont retrouvés au Pôle Enfance Jeunesse. On comptabilise **1792 journée/enfants** pour cette période.

Tout au long de **l'été**, **9 séjours** ont été organisés et **107 enfants différents** sont partis en séjour.

L'année 2019 fut riche de projets et de rencontres. Les enfants ont eu l'occasion de participer à la réalisation d'une haie bocagère, à un après-midi de sensibilisation au handicap, de découvrir les grands jeux en bois du ludibus « jeux m'amuse », de faire de l'anglais avec Angela Scraze, de faire des ateliers autour des énergies propres et de faire des créations plastiques avec Iris Harivel...

De nombreuses sorties ont aussi eu lieu tout au long de l'année : zoo de Jurques, centre équestre de Carville, chèvrière « les Chèvres de la Saffrie », Souterroscope de Caumont-l'Eventé, parc éco éducatif du SEROC, viaduc de la Soulevre, piscine...

A venir !

L'année 2020 sera marquée par la création d'un local ado.



Rencontre avec l'association LADAP pour une journée de sensibilisation sur le handicap.



Le goûter



Les activités

Les enfants parlent du centre de loisirs :

Les enfants du groupe 9-10 ans des mercredis définissent ce qu'est pour eux le centre de loisirs :

« Le centre c'est un endroit où l'on joue et où l'on rencontre d'autres enfants. On se retrouve avec des enfants des autres écoles et on devient vite tous amis. C'est aussi l'endroit où on fait le plein d'activités. Mais c'est aussi un endroit où on apprend des choses grâce aux projets qu'on fait toute l'année. »

Les enfants se souviennent des activités qu'ils ont préférées faire en 2019 :

Pour Leïa, c'est une fresque peinte sur le vivre ensemble que les enfants ont intitulée « le méli-mélo des différences » même si elle ajoute qu'elle adore lorsqu'elle participe aux ateliers bricolage avec des marteaux et des clous.

Louise se souvient avec enthousiasme du court métrage en stop motion réalisé image par image autour de l'univers de Harry Potter.

Quant à Salomé, elle a adoré faire de la cuisine et des gâteaux.

Joachim se rappelle d'une grande chasse aux trésors mais ajoute qu'il adore les repas et manger au centre de loisirs.

Léna a préféré faire des déguisements.

Manola a adoré toutes les séances de Kamishibai (théâtre d'images) et les histoires.

Annaëlle ajoute pour terminer qu'elle préfère les sorties en forêt pour jouer et fabriquer des cabanes.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SOLIDARITÉ TRANSPORT

Familles Rurales en partenariat avec la MSA est toujours à la **recherche de chauffeurs bénévoles**. Actuellement, seuls les secteurs de La Graverie et Le Bény Bocage sont pourvus. Le but est de proposer aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion de se déplacer. **Le chauffeur reçoit 0.30€/km.**

Renseignements auprès de Blandine LEFEVRE
au 07 68 65 74 60.

ATELIER PEINTURE

Les ateliers peinture animés par Marion ALEXANDRE ont débuté en octobre. Il y avait 2 séances de 2 heures par semaine : le mardi à St Martin des Besaces de 14h à 16h et le vendredi à la Graverie de 14h à 16h. Les 2 groupes étaient composés d'une dizaine de personnes chacun. Les participants pouvaient emmener leur propre matériel ou travailler avec le matériel fourni par Marion. Les séances étaient organisées jusqu'à la fin décembre. Le CCAS a pris totalement en charge le coût financier et espère pouvoir remettre ces ateliers en route en 2020 sous réserve de financements.



CONFÉRENCE SUR LA COHÉRENCE CARDIAQUE

Elle a eu lieu le 09 octobre à Etouvy et a réuni une trentaine de personnes. Alain SIMONI a présenté une pratique basée sur la respiration rythmée. Elle peut s'utiliser à tout moment lors d'un état de stress, de fatigue, ou autre.

GYM PRÉVENTION SANTÉ

L'association SIEL BLEU organise des séances de gym adaptées aux séniors.

Objectifs : maintenir sa forme et sa condition physique ainsi que son équilibre. Des séances ont déjà lieu à Etouvy et depuis le 25 novembre, il y a des séances le lundi après-midi de 16h15 à 17h15 dans la salle de la médiathèque de Le Bény Bocage.



SPECTACLE D'IMITATION DE BOURVIL

Le 14 novembre le CCAS a réuni plus de 200 personnes pour une après-midi « récréative ». Au programme, chansons et imitation de Bourvil avec Philippe GARNIER et Christian GOT. Un goûter a été offert aux participants.

VOUS POUVEZ CONTACTER LE CCAS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 17H00

CCAS DE SOULEUVRE EN BOCAGE
1 PLACE DE LA MAIRIE
LE BÉNY BOCAGE
14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

PERMANENCE LE MARDI DE 13H30 À 17H
TEL : 06 07 65 21 37

ATELIER NUMÉRIQUES

Mona Lisa
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS

Le CCAS en partenariat avec MONALISA va mettre en place des ateliers à destination des séniors afin d'appréhender les outils numériques. Des tablettes seront mises à disposition et les personnes pourront être formées à l'utilisation de celles-ci. Les ateliers ont lieu le lundi de 14h à 16h à la salle de la médiathèque de Le Bény Bocage. Le CCAS prévoit d'acheter quelques tablettes afin de pouvoir les prêter.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES



Avec le RAM, il y a tout pour éveiller la curiosité des enfants !

Le RAM a fait sa rentrée en septembre

Cette nouvelle année a débuté par une **réunion de rentrée** pour les assistantes maternelles afin de faire le point sur les diverses nouveautés et sur le déroulement de l'année. Le programme de septembre leur a été présenté.

14 assistantes maternelles de Soulevre en bocage étaient présentes pour assister à cette réunion.

Le RAM tout au long de l'année met en place différents **partenariats** et notamment avec l'association Nid'abeilles présente sur le territoire avec laquelle sera organisé le spectacle de fin d'année.

Par l'**accès à la formation** quelques assistantes maternelles ont suivi une formation sur le Secourisme et la Santé au travail. Cette formation a été complétée pour certaines par une matinée d'initiation aux gestes d'urgences pédiatriques ; encadrée par un sapeur-pompier.



Les petits du RAM ont fait leur rentrée à la ferme...

Pour les enfants et leurs assistantes maternelles, le RAM PyRAMide a organisé une sortie à la ferme des 4 saisons à La Graverie chez Mme Gamaury. Au programme : découverte et cueillette de légumes de saisons. Ainsi, tous les enfants gardés par les assistantes maternelles affiliées au RAM étaient conviés à cette matinée cueillette très appréciée par tous.



Le RAM par le biais de **rencontres hebdomadaires** autour de sujets divers (la motricité, le goût, les sens, les histoires les chansons, la manipulation, la peinture, la danse...) permet aux enfants de bénéficier d'activités collectives.



Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s de Soulevre en Bocage est un lieu d'écoute, d'information, d'échange, d'accompagnement et d'animation. Il s'adresse aux enfants, à leurs parents, aux assistants (es) maternels (les) et aux gardes à domicile du territoire.

Vous pouvez contacter le RAM au 02.31.59.77.18 - 06.07.65.22.40

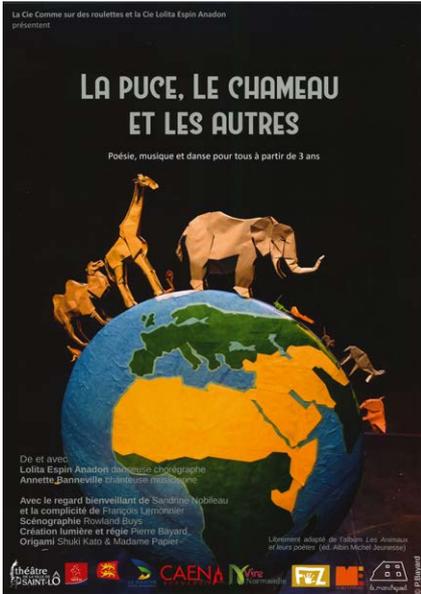
Le mardi de 13h15 à 18h00 - Le mercredi de 8h30 à 12h30

et le jeudi de 13h15 à 17h00

1 Place de la Mairie (1er étage de la Mairie) - Le Beny Bocage

14350 Soulevre en Bocage

SPECTACLE DES ECOLES



Depuis la création de la commune nouvelle et la prise de la compétence scolaire, les élus en charge des affaires scolaires se questionnaient sur une proposition identique à l'ensemble des élèves de Soulevre en Bocage pour marquer la fin de l'année civile et les festivités de Noël.

Cette année 2019 était donc celle de l'expérimentation et le choix s'est porté sur la proposition d'un même spectacle aux élèves du cycle maternel et l'octroi d'une enveloppe de 8€ par élève primaires que les établissements utilisent à leur guise (cadeaux individuels ou collectifs, livres, sorties cinéma...).

Le spectacle "la puce, le chameau et les autres" présenté par la Cie Comme sur des roulettes et la Cie LEA (Lolita Espin Anadon) :

"Nous croyons en la force de l'inventivité et de la beauté, de la douceur et de l'intelligence, nous croyons à la tendresse, à l'écoute qui permet la rencontre, l'échange et les liens qui se tissent. À la curiosité, à l'étrangeté de langages qui se croisent et se répondent : la poésie, la danse, la musique ; langages qui nous permettent d'affirmer auprès des tout petits, différents degrés d'abstraction rendant possible un voyage au travers d'une pluralité de matières et de textures.



De Paul Claudel à Andrée Chedid, de Jules Renard à Robert Desnos, avec notre choix de textes extraits de l'album Les Animaux et leurs poètes, nous voici immergés dans ce monde de l'animal qui exerce une fascination si grande chez les enfants, fascination liée au fait que de « très jeunes enfants ne maîtrisant pas encore le langage manifestent un intérêt passionné à se créer une langue tierce avec les animaux, plus intuitive, plus immédiate, plus sensorielle »¹.

Cette fascination nous interroge et a nourri notre processus de création, et c'est peut-être à la recherche de cette langue tierce que nous nous sommes engagées dans ce spectacle, qui nous permet aussi et surtout de proposer des pistes de réflexion sur

le thème de la fragilité du vivant avec pour leitmotiv : la vie a besoin de tous les animaux !"

¹ Hubert Montagner, *L'enfant et l'Animal*, Odile Jacob 2002"

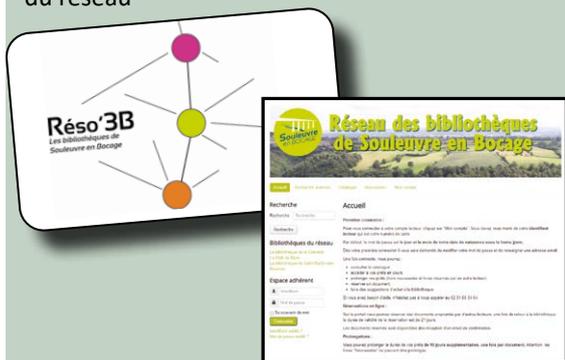


AMIS LECTEURS

Les bibliothèques de Soulevre en Bocage fonctionnent en réseau.

10 800 ouvrages, tous genres confondus sont à votre disposition sur les 3 bibliothèques via le catalogue en ligne : www.bibli-soulevreenbocage.fr

Une carte lecteur unique : empruntez-réservez-restituez-consultez n'importe quel document dans n'importe quelle antenne du réseau



UN SERVICE DE PORTAGE DE LIVRES SE MET EN PLACE SUR LA COMMUNE DE SOULEVRE EN BOCAGE

Ce projet est soutenu par le CNL (Centre National du Livre)

La bibliothèque municipale de Soulevre en Bocage - en partenariat avec le CCAS de la commune et l'ADMR - met en place un service de portage de livre à domicile **GRATUIT**.

Ce service s'adresse :

- Aux personnes à mobilité réduite,
- Aux femmes ayant une grossesse difficile,
- Aux personnes en longue maladie temporairement obligées de rester à domicile,
- Aux personnes isolées ne pouvant se déplacer jusqu'à la bibliothèque (absence de permis de conduire ou de véhicule).

Si vous souhaitez profiter de ce service, vous pouvez contacter,

- Le CCAS au 06.07.65.21.37 du lundi au vendredi ou
- La bibliothèque au 02.31.66.94.64
Le lundi de 10h à 12h
Le mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et 14h à 18h
Le samedi de 10h à 13h



Vous avez envie de feuilleter un magazine, de vous former, de regarder un film, venez découvrir la Boîte numérique. **Ce service est gratuit et accessible à tous, à la médiathèque ou de chez vous.**

La Bibli de la Graverie



Mardi : de 16h30 à 18h30
Mercredi : de 11h à 12h
1er samedi de chaque mois : de 11h à 12h
Tél. 02.31.59.80.18

St-Martin -des-Besaces



Mardi 15h30-17h
Mercredi 16h-17h30
Samedi 10h30-12h30
Tél 02.31.68.86.98

La Bibli de Bénvy



Lundi de 10 h à 12 h
Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi de 10 h à 18 h
Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi de 10 h à 13 h
Fermeture le mardi sauf animation Bébés lecteurs.
Tel : 02 31 66 94 64



LA POSTE

LE SERVICE POSTAL

Le service postal sur la commune vous est proposé sous trois forme différentes :

LES AGENCES POSTALES COMMUNALES

Campeaux	Le Tourneur	St-Martin-des-besaces
		
15, Rue de Vire Mardi : 14h00 à 18h00 Mercredi : 10h00 à 12h00 Jeudi : 14h00 à 16h00 1 ^{er} et 3 ^{ème} Samedis du mois : 9h00 à 10h00	Le bourg Lundi : 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h Jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h	6 rue des Ecoles Du mardi au samedi : 9h à 12h30
SERVICES PROPOSÉS		
Affranchissements lettres, colis, recommandés, réexpéditions, courrier, chronopost, achat d'emballage colis, de lettre recommandée, mobile... Pour les services bancaires : le retrait et le dépôt d'argent maximum est désormais de 350€ /pers /sem et est uniquement accessible aux personnes titulaires d'un compte bancaire "Banque Postale".		

LE RELAIS POSTAL de La Graverie



au Café de la Soulevre
 4, place Michel Leconte
 Du mardi au vendredi : 7h à 20h
 Samedi 8h à 20h
 Dimanche 8h à 13h

SERVICES PROPOSÉS

Affranchissements lettres, colis, recommandés, réexpéditions, courrier, chronopost, achat d'emballage colis, de lettre recommandée, mobile...

Pour les services bancaires : le retrait et le dépôt d'argent maximum est désormais de 350€ /pers /sem et est uniquement accessible aux personnes titulaires d'un compte bancaire "Banque Postale".

BUREAU DE LA POSTE de Bény-Bocage



Rue de la 11e division blindée britannique
 Du mardi au vendredi :
 9h - 12h et 14h - 17h
 Samedi : 8h45 à 12h15

SERVICES PROPOSÉS

Tous services postales et bancaires
 Distributeur automatique de billets
 Conseiller financier

PERMANENCES DES MAIRIES DÉLÉGUÉES

Service	Horaires d'ouverture	Téléphone	mail
Beaulieu	Lundi 17h15 - 19h15	02 31 68 40 90	mairie.beaulieu14@wanadoo.fr
Bures les Monts	Mardi 14h - 16h	02 31 67 79 63	mairiebureslesmonts@neuf.fr
Le Bénvy-Bocage	Lundi mardi et vendredi de 8h30 - 12h et 13h30 - 17h Mercredi 8h30 - 12h	02 31 68 63 18	mairie.lebenybocage@wanadoo.fr
Campeaux	Mardi et jeudi 14h - 16h Mercredi 10h - 12h 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi du mois 9h - 10h	02 31 68 66 20	campeaux3@wanadoo.fr
Carville	Mardi 14h - 18h Jeudi 8h30 - 11h30	02 31 68 40 99	mairie.carville@orange.fr
Etouvy	Jeudi et Vendredi 16h30 - 18h	02 31 68 29 07	MAIRIE-DETOUVY@wanadoo.fr
La Ferrière-Harang	Mardi 9h - 11h Jeudi 15h - 18h	02 31 67 26 30	mairielafferriere@wanadoo.fr
La Graverie	lundi 14h - 17h mardi 14h - 17h jeudi 9h - 12h30 et 13h30-18h vendredi 14h00-16h00	02 31 68 20 40	mairie.lagraverie@wanadoo.fr
Malloué	Mardi 17h - 18h	02 31 67 98 55	mairiedemalloue@outlook.fr
Montamy	Mercredi 9h30 - 11h30	02 31 77 85 45	mairie.montamy@wanadoo.fr
Montchauvet	Lundi 16h - 18h30 Mercredi 10h - 12h	02 31 68 19 04	mairie.montchauvet@wanadoo.fr
Mont-Bertrand	Jeudi 16h30 - 18h30	02 31 67 08 48	mairie.mont-bertrand@wanadoo.fr
Le Reculey	Vendredi 15h - 18h30	02 31 67 88 28	mairie.le.reculey@wanadoo.fr
St-Denis Maisoncelles	Mercredi 17h - 19h	02 31 68 71 85	commune-st-denis-maisoncelles@orange.fr
St-Martin-des-Besaces	Du mardi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 17h30 Samedi 9h - 12h30 Fermé au public le mercredi	02 31 68 71 49	mairie-st-martin-des-besaces@wanadoo.fr
St-Martin Don	Mercredi 14h - 18h	02 31 68 65 83	mairie.stmartindon@orange.fr
St-Ouen des Besaces	Lundi 10h30 - 12h30 Mercredi 16h - 18h	02 31 67 86 40	sobesaces.mairie@wanadoo.fr
St Pierre-Tarentaine	Mercredi 13h - 17h	09 67 18 25 52	mairiestptarentaine@wanadoo.fr
Le Tourneur	Lundi 14h - 17h Mercredi 9h - 12h Jeudi 9h - 12 h et 14h - 18h	09 62 25 40 67	mairie-le-tourneur@wanadoo.fr
Sainte-Marie-Laumont	Mercredi 14h - 16h Samedi 10h15 - 12h	02 31 68 64 18	mairie.stemarielaumont@gmail.fr
Maison des services	Du lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 17h	02 31 09 04 54	accueil@soulevreenbocage.fr
SPANC	Mardi 9h - 12h Vendredi 14h - 17h	02 31 69 58 58	spanc@soulevreenbocage.fr
CCAS	Mardi 13h30 - 17h	02 31 68 63 18	ccas@soulevreenbocage.fr
Relais Assistants Maternels	Mardi 13h15 - 18h00 Mercredi 8h30 - 12h30 Jeudi 13h15 - 17h00	02 31 59 77 18 06 07 65 22 40	ram@soulevreenbocage.fr